



Résidents confinés sur leur étage

SÂLES • Rénovation de l'ascenseur oblige, certains pensionnaires du Foyer Saint-Joseph ne mettent plus le nez dehors depuis le début du mois. Raisonnable, selon le directeur des lieux.

PATRICK PUGIN

Au Foyer Saint-Joseph de Sâles, l'ascenseur ne dessert plus les différents niveaux. Il est en rénovation depuis le début du mois. Conséquence: les résidents restent confinés sur leur étage. Impossible de mettre le nez dehors. Une situation particulièrement intolérable pour Marco Soldati, dont l'épouse, atteinte de sclérose en plaques, séjourne dans l'établissement médico-social depuis quelques années: «C'est une punition de ne pas pouvoir sortir», dénonce le septuagénaire. Pour lui, le respect dû aux personnes âgées et handicapées est tout bonnement bafoué. Et de lâcher le mot: «maltraitance».

Délai raisonnable

Pointé du doigt par Marco Soldati, le directeur du foyer réfute les allégations selon lesquelles il n'aurait rien fait pour éviter ce long cloisonnement forcé: «Je suis bien sûr conscient des incon vénients engendrés par ces travaux, indispensables pour des raisons de sécurité», déclare Yves Gremion. Il en convient: demeurer trois semaines coincé sur son étage n'a rien de plaisant: «J'estime cependant que cela reste raisonnable».

Surtout, Yves Gremion assure avoir tenté de pallier les désagréments: «Nous avons envisagé de mettre en place un lift sur la main courante. Mais cela coûtait plus de 10 000 francs.» Une dépense jugée excessive pour trois semaines. «Nous avons également demandé à la Protection civile de nous fournir de la main-d'œuvre pour aider à descendre les résidents.» Sans succès. Enfin, le directeur signale avoir écrit à toutes les familles – en novembre dernier – pour annoncer les travaux: «Et nous leur avons signalé qu'ils avaient la possibilité de prendre leur parent en vacances chez eux, ou de les placer dans un autre établissement pour la durée des travaux. Nous n'aurions pas facturé la chambre durant leur absence.»

Esprit de groupe

Yves Gremion souligne encore que les travaux, d'abord prévus à l'automne 2011, ont été repoussés à ce début d'année: les résidents, a-t-il considéré, seraient moins incommodés par leur réclusion durant ce mois d'hiver. «Nous avons vraiment tout essayé pour limiter les nuisances au minimum», répète le directeur de l'EMS. Et de conclure: «Nous avons 35 résidents, dont plus de la moitié sont confinés sur leur étage. Cette situation ne pose pas de problème à 34 familles.» Une affirmation aussitôt nuancée par Marco Soldati, qui as-



La rénovation de l'ascenseur prive certains pensionnaires du Foyer Saint-Joseph de Sâles de sortie à l'air libre. «Une punition», dénonce le mari d'une patiente atteinte de sclérose en plaques. VINCENT MURITH

sure que d'aucuns pensent comme lui sans oser le dire tout haut...

Quoi qu'il en soit, la «captivité» des pensionnaires du Foyer Saint-Joseph ne

sera bientôt plus qu'un souvenir. «Les travaux arrivent à leur terme», informe Yves Gremion. Qui relève au passage que les résidents, vivant ces quelques semaines en

petits comités sur leur étage, avaient développé un certain «esprit de groupe». Un bénéfice tout à fait inattendu de la proximité imposée. I

UNE SITUATION «À LA LIMITE DE L'ACCEPTABLE»

«Trois semaines sans pouvoir sortir, c'est la limite de l'acceptable», considère René Thomet, président de l'Association fribourgeoise des institutions pour personnes âgées (AFIPA). Il se garde cependant bien de jeter la pierre à la direction du Foyer Saint-Joseph: «Les établissements sont un peu seuls pour trouver des solutions, et chacun fait au mieux... Et je n'ai aucun doute sur le fait que M. Gremion – qui siège au comité de l'AFIPA en qualité de responsable de l'éthique et des soins – ait cherché des solutions.» Dans ce genre de cas, l'idéal, selon René Thomet, serait de reloger les résidents dans d'autres foyers. Plus facile à dire qu'à faire, relève celui qui dirige par ailleurs la Résidence Rose d'automne à Vil-

lars-sur-Glâne: «Si nous avions la possibilité de collaborer, de proposer des courts séjours, nous le ferions. Le problème, c'est que nous affichons tous complet.» Par ailleurs, relève encore René Thomet, il n'est pas certain qu'une personne qui vit à Sâles soit emballée à l'idée d'aller passer trois semaines dans un autre EMS...

Lui aussi directeur d'un EMS (La Résidence, aux Diablerets), Albert Dubois est le président d'Alter Ego, une association pour la prévention de la maltraitance des personnes âgées. Le cas du Foyer Saint-Joseph? «On n'a pas le droit d'enfermer quelqu'un dans sa chambre ou de mettre des barrières à son lit pour,

par exemple, l'empêcher d'aller aux toilettes. Par extension, l'empêcher de sortir de l'établissement, c'est aussi une contrainte. Je peux dès lors considérer qu'il s'agit de maltraitance.»

Pour lui, une rénovation se planifie des mois à l'avance et des mesures doivent être prises pour que les travaux affectent le moins possible les résidents: «Il faut soit engager des moyens supplémentaires – par exemple des bénévoles pour aider à descendre les escaliers – soit proposer un séjour ailleurs.» Si ce n'est pas possible, il faut alors au moins réduire la facture de la prise en charge. «Encore que ce n'est pas cela qui va donner un bol d'air au gens...» PP

FESTIVAL DE BALLONS Bilan mitigé à Château-d'Œx

PATRICK PUGIN

Le premier week-end du 34^e Festival international de ballons de Château-d'Œx s'est achevé sur un bilan mitigé. Des conditions météorologiques défavorables – pluie, neige et vent – ont empêché, tant samedi que dimanche, l'envol des montgolfières. Celles-ci ont cependant pu être gonflées au sol hier après midi, grâce à un retour du soleil.

Les choses s'améliorent dès aujourd'hui lundi, où «toutes les conditions de vol sont réunies», informent les organisateurs dans un communiqué diffusé hier. Ainsi des ballons devraient-ils parsemer le ciel damounais toute la journée. Le ciel gruérien également puisque les pilotes pourront prendre part à la «Course des deux Gruyères», une compétition qui consiste à relier Château-d'Œx à la cité comtale en descendant la Sarine. I

EN BREF

LE FEU À LA MENUISERIE

CHARMEY L'intervention de la police, des pompiers de Charmey et du Centre de renfort de Bulle (35 hommes au total) était sollicitée à Charmey, samedi à 17 h 15 au chemin des Chenevières, pour un début d'incendie dans une menuiserie. Les pompiers ont rapidement circonscrit le sinistre. Selon l'enquête, ce début d'incendie s'est produit dans le sac de récupération des copeaux de bois, au sous-sol du bâtiment, à cause d'une étincelle logée dans la ventilation de la menuiserie, lors de travaux de rabotage sur des planches. Ni blessé, ni dégât ne sont à déplorer, communique la police cantonale.

MÉMENTO SUD

> **IMPÔTS** Des collaborateurs du Service des contributions sont à disposition pour aider à remplir sa déclaration fiscale. **Romont**, Hôtel-de-Ville. **Châtel-St-Denis**, Admin., 17-19 h.

> **CAFÉ PARENTS-ENFANTS** Restaurant Dipiazza, Centre Migros. **Romont**, mardi, 9-11 h.

CONCOURS CANTONAL DES SOLISTES

Un saxophoniste de 16 ans est sacré champion cantonal

PATRICK PUGIN

Les musiciens fribourgeois avaient rendez-vous ce week-end à Vaulruz, où se déroulait le 18^e Concours cantonal des solistes. Au total, plus de 250 participants se sont exposés à la critique du jury. «Le niveau est de plus en plus élevé», constatait hier au terme de la finale Xavier Koenig, le président de la Société cantonale des musiques fribourgeoises (SCMF). Une progression qu'il attribue «aux très gros efforts fournis par les professeurs du Conservatoire, qui accompagnent leurs élèves jusqu'ici».

Le titre de champion fribourgeois toutes catégories – tambours exceptés – est revenu à Vincent Magnin, 16 ans, saxophoniste au sein de L'Avenir du Mouret. Il s'est imposé hier après midi lors de la finale du concours, qui a réuni les dix meilleurs musiciens de cette édition.

Le concours des tambours a pour sa part été emporté une nouvelle fois par Julien Rolle, de La Lyre de La Roche. Le jeune homme, 24 ans, avait déjà été couronné l'an dernier.

La manifestation a nécessité la mobilisation de quelque 200 bénévoles, relève en passant Guy Dunand, président du comité d'organisation. Un président très satisfait du déroulement des opérations: «Le but premier, c'était que les solistes soient contents. Et de ce côté-là, les échos sont plutôt positifs», apprécie-t-il. Au chapitre de la fréquentation, la satisfaction est également de mise: «Nous avons connu une belle affluente tout au long du week-end», rapporte Guy Dunand, tandis que se vide la halle de gymnastique où plus de 300 personnes avaient pris place pour écouter les finalistes. Le budget – 60 000 à 70 000 francs – devrait être équilibré, selon le président.

L'an prochain, les musiciens fribourgeois ont d'ores et déjà pris rendez-vous pour le 19^e Concours cantonal des solistes. Il aura lieu du 18 au 20 janvier, à Siviriez. I

Résultats complets et détaillés à l'adresse www.alpee-vaulruz.ch

LES PACCOTS

Perte de 117 000 francs pour 2011

PATRICK PUGIN

On le savait: les sociétés de remontées mécaniques ont souffert du manque d'or blanc la saison passée. Si bien que certaines d'entre elles ont demandé une aide extraordinaire au canton, pour un montant de 800 000 francs («La Liberté» du 20 octobre). Aux Paccots, les installations n'ont par exemple fonctionné que 41 jours en tout et pour tout. En temps normal – entendez lorsque la neige est au rendez-vous – c'est le double.

Sanction immédiate, le chiffre d'affaires recule très fortement, de 917 000 à 513 000 fr., et l'exercice boucle sur une perte de 117 000 fr., ont appris samedi les actionnaires de Monte-Pente de Corbetta SA. La perte cumulée de la société s'élève à 360 000 francs

L'entame de l'exercice 2010-2011 avait pourtant été prometteuse, a rappelé la présidente Renée Genoud: «La saison de ski avait débuté les 27 et 28 novembre déjà.» Cette fin de semaine-là, plus de 8700 montées avaient alors été compta-

bilisées. Le chiffre avait culminé à près de 35 000 le week-end suivant. De très bon augure... «Hélas, trois fois hélas, la pluie nous a obligés à fermer le 6 janvier 2011 au soir déjà et nos installations n'ont été ouvertes que partiellement pour les relâches de carnaval, soit du 22 février au 13 mars», a souligné Renée Genoud.

Si cette saison s'annonce d'ores et déjà plus profitable – la plupart des pistes sont ouvertes –, certains se demandent pourquoi celle de la Cierne demeure fermée. Déficit de neige, a expliqué la présidente: «Les flocons tant désirés se font attendre. Et nous le regrettons, car il s'agit de notre plus belle piste...»

Le futur proche de Monte-Pente de Corbetta SA s'annonce plein de défis. Le succès de la station des Paccots (lorsque les conditions climatiques sont réunies...) ne va ainsi pas sans poser quelques problèmes, au niveau du stationnement des véhicules en particulier. Car il faut mettre des places à disposition des promeneurs, des ra-

quettistes, de la clientèle des restaurants, etc. «Et cela crée un manque de places parfois pour nos skieurs», a déploré la présidente. Avant d'ajouter: «En outre, de nouvelles constructions ont été édifiées, ce qui rapetisse également le domaine anciennement dévolu au parking.»

Cette problématique ne laisse pas le Conseil communal châtelais indifférent, a assuré François Pilloud: «Nous essayons de trouver des solutions avec tous les partenaires pour améliorer la situation», a indiqué l'édile, assurant la société du soutien de l'autorité.

Au chapitre des défis toujours, la société de remontées mécaniques doit préparer le renouvellement, à terme, des installations de Borbuintze et du Pralet. Ou encore réfléchir au développement de la station. Développement qui passe peut-être par des collaborations avec Moléson: «Une étude est en cours, nous vous en communiquerons les résultats plus tard», a rapporté Renée Genoud. I